L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 163. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 3 AVRIL 1829. Vol. II.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent *six escalins* pour la première fois, et *trois* escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, *payable d'avance*, ou bien une piastre par carté, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt huitième jour de Février mil-huit-cent vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme shériff de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annullées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, de déduire par écrit au secrétaire de l'Etat, dans le délai de 90 jours, à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la la ville de la Nlle.-Orléans, le (L. s.) vingt-quatrième jour de Février, mil huit cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. P. DERBIGNY,

Gouv. de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur.

G. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat. 28 fév.

SAVON—100 caisses Savon No 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en debarquement du brick América, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,

12 fév. Rue Royale, No. 67.

AMIDON & CASSE.—9 Barils Amidon et 4 sacs Casse, venus [illegible] débarqués de la goëlette Franklin, de St. Domingue, et à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.

13 fév. No. 19 rue Royale.

CHARLES MAURIAN, Avocat, a transporté son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlisle Pollock et Wm Boswell, notaires, maison de Mr Foucher, encoignure des rues de Chartres et Conti, où il s'appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession.

Il entreprendra en outre toute espèce de traductions Anglaises et Françaises. 18 fév.

AVIS AUX PLANTEURS.

Urbain Plauché et Co.

AU coin des rues Poydras et de la Nouvelle Levée, faubourg Ste. Marie, chez Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage, dans toutes ses branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Esclaves de choix, nouvellement arrivés de la Virginie.

Aussi, 26 chevaux de tire, à vendre ou à échanger pour du sucre. 10 fev.

LE soussigné offre à vendre les articles suivans : 34 caisses Sucre blanc de la Havane : 30 boucauds et 8 sacs café vert fin et gros grain, dit Jamaïque, en débarquement de la goël. Hunter ; 38 demi barils Sardines de Galice pressés, en débarquement du brick Océan.

12 fév. SERAPHIN CUCULLU

AVIS.—Le soussigné offre à vendre à l'amiable, une goëlette de 38 tonneaux 3-4 toute neuve, ainsi que ces agrès et appareaux, excellente marcheuse et ne tirant que 5 pieds ½ d'eau ou environ. Ladite goëlette est absolument bonne pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la petite a 6 appartemens. Une autre maison sur les Remparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

Aussi qu'une jolie propriété à l'entrée du faubourg Marigny et a bon marché. Plusieurs nègres et négresses du pays, à talents.

16 mars. JARREAU—Courtier

LE Tirage de la 5ème. Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedi 9 Mai 1829.

18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

UN caballero recientemente llegado en esta ciudad que posee los Idiomas Ingles, Frances, Español é Italiano y que ha sido empleado en el comercio y en la diplomacia, desearia colocarse en un establecimiento de comercio, ó servir de secretario á un caballero que pasára á otro punto de la America ó á Europa.

Por informes particulares sirvanse ocurrir al Redactor de este periodico. 18 marzo.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présent l'honorable James Pitot.

John Kelhar vs. ses créanciers. } IL est ordonné que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée au bénéfice de ses créanciers ; et il est de plus ordonné qu'une réunion desdits créanciers ait lieu en l'office de W. Y. Lewis esq., notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de ladite pétition, pendant ce tems toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, sont suspendues ; et il est de plus ordonné que Hilaire B. Cenas, esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absens —Je certifie conforme l'extrait ci-dessus.

10 mars—2ps. Th. S. KENNEDY, Greffier.

AVIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feue Vve. Dreux sont priées de les présenter au soussigné, exécuteur testamentaire.

17 mars—3 A. DREUX.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.

Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot Frances, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linge fait, fin et commun.

27 fév. MATHIEU & PINTA.

Rue de la Levée entre Conti et Bienville, No 46.

Reçu par le navire Crescent,

VENANT du Havre, et à vendre par Mme. Vve. Dupas, encoignure des rues de Chartres et Toulouse :

Rosiers uniques ou Napoléons,
Ditto tricolores,
Orangers nains,
Fruits conservés en bouteilles,
Sardines à l'huile et au beurre,
Pâtés de lièvre, truffés.

30 Janvier—4 Vve. DUPAS.

A VENDRE—Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située encoignure rues Royale et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. Vt. Nolté et occupée maintenant par Mr. Vignié. Cette maison est très-bien disposée pour un négociant ou un grand établissement, ayant de très-vastes magasins et salles. S'adresser pour la voir et les conditions à Mr. Z. B. Labranche, ou à Théodore Segond, rue Toulouse No. 85.

Si d'ici au 27 Mars prochain elle n'est pas vendue à l'amiable, elle sera vendue ledit jour, à cri public, à l'encan, à la Bourse de Hewlett, par l'entremise de Fs. Dutillet. 25 fév—3

VROUMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par le Philetus du Havre.

3 balles Toile écrue pour pantalon.
7 dito Coutil do. pour pantalon.

D'importations antérieures.

300 bques. Vin rouge de toutes qualités.
1500 caisses dito et blanc dito.
300 dito Prunes.

Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux, bonchons, eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

LOTERIE

ROUGE[illegible] DE BATON

Sixième classe pour 1829 Le tirage aura lieu le mercredi 22 avril.

GROS LOTS.

$8,000—3,000—2,500—2,000 1,600—1,140—6 de 800—6 de 400—6 de 100—138 de 50—690 de 10 & 6072 de 5.

Montant ensemble a $70200

Prix des Billets.

Entiers, 5 piastres; demis, 2 50; quarts 1 75: Paquets de 9 billets, 45, garantis ne pas tirer moins de 20 piastres.

On pourra se procurer des billets à 4 piastres (prix du propectus), jusqu'au 11 avril, en s'adressant au bureau des administrateurs, au coin des rues de Chartres et Bienville N°. 63.

Le tirage de la Septième classe aura lieu le Samedi 16 Mai.

Celui de la Huitième classe le Samedi 6 Juin.

Celui de la Neuvième classe le Samedi 27 Juin.

J. VIGNAUD. L. VIDAL.

20 mars. *Administrateurs.*

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

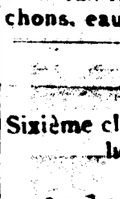

EST partie maronne le 14 courant, une négritte anglaise, nommée Emly ou Emily, agée d'environ 12 ans de la hauteur de 4 pieds 5 pouces anglais, complexion forte ; elle ne parle pas le français ; elle a la lèvre supérieure très grosse, de gros yeux, le teint rougeâtre, le nez plat ; elle a, en outre, une marque sur la joue droite. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe blanche, une pélerine de cotonnade à raies rouge : la récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'amènera au soussigné, ou la fera mettre à la geole.

Les capitaines de steam-boat sont prévenus de ne point la recevoir à leurs bords, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

26 mars. Pre. POPULUS.

CHAPEAUX.

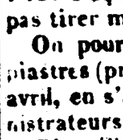

Le soussigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

E. DEBERGUE.

7 mars.

ORDRES GENERAUX.

Quartier Général à la Nouvelle-Orléans, ce 21 Février 1829.

Les Brigadiers Généraux, commandant les différentes brigades de milices de cet Etat, ordonneront aux colonels ou officiers commandant les divers corps appartenant à leur brigade, de faire faire des rôles complets des différentes compagnies composant leurs régimens ou corps respectifs, mentionnant les noms de tous les habitans blancs de leur arrondissement depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 45, et d'envoyer les dites listes (*muster rolls*) au quartier général, d'ici au 31 Mars prochain.

Les majors généraux commandant les trois divisions des milices de cet Etat sont chargés de veiller à l'exécution de cet ordre. Par ordre

A. PEYCHAUD, Adj.-Inspec.-Gén.

TRAITES sur la Havane, à vendre par SERAPHIN CUCULLU. [12 fév.]

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE

De St. Martinville.

TROISIEME CLASSE POUR 1829.

Devant se tirer positivement à la Bourse, le Mercredi 15 Avril.

—PROSPECTUS :—

1	lot de	$10,000	$10,000
1	" "	5,000	" 5,000
1	" "	3,000	" 3,000
1	" "	1,800	" 1,800
1	" "	1,600	" 1,600
1	" "	1,412	" 1,412
6	" "	750	" 4,500
6	" "	550	" 3,300
6	" "	350	" 2,100
156	" "	50	" 7,800
780	" "	8	" 6,240
7800	" "	4	" 31,200
8,760	Lots		$ 77.952
15,600	Billets blancs.		

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	5,000
2, 1 et 3	13,000
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,412

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à 350

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 50

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, au-de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à..... 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à... 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 118.

Prix des Billets.

Entiers $ 4, demis 2, quarts 1.

J. B. FAGET.—*Directeur.*

rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St.-Louis.

30 Mars.

AVIS—ATTENDU que Barthelemy Montreuil s'est adressé à moi, à l'effet de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Manette Macarty, veuve de François Montreuil, le vingt-sixième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartiennent, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et du même bord, mesurant trois arpens de face sur quarante de profondeur,

Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de déduire, par écrit, au secrétariat de l'état, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt septième jour de Février 1829.

P. DERBIGNY,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur, GEORGE A WAGGAMAN.

2 mars *Secrétaire d'Etat*

AUX ARTS REUNIS.

LES graces ont souvent du leurs plus beaux triomphes à des cheveux artistement arrangés ; les cheveux de l'objet aimé, présente toujours à l'ami, à l'amant, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs, l'artiste habile peut les lui varier à l'infini et multiplier ainsi ses jouissances.

A. RENOIR, graveur à jour, doreur sur glace, dessinateur en cheveux &c. &c., fait sur ivoire, en cheveux et en perle, chiffres, fleurs, nates, saule-pleureur, urne, tombeau, et toute espèce d'allégories, grave à jour, étampe pour marquer le linge, les balles de coton, caisses et barriques, fait sur verre doré, de riches bordures pour encadrement de tableaux, ainsi que de très jolies enseignes ; tresses en cheveux dans les plus nouveaux goûts, pour colier, bracelet, cordon de montre, bagues et boucles d'oreilles ; fait des portraits en silhouette sur verre doré et toute espèce d'écriteaux sur papier, bois et ferblanc, pour vente et loué de maison, changement de domicile &c. le tout aux prix les plus modérés. On le trouvera tous les jours, à la Bourse, de midi à trois heures. 19 mars.

A vendre par le Soussigné.

150 Surons de Tabac de la Havane, première qualité.

1000 gallons jus de Citrons, purifié, de la Jamaïque

19 mars—1[illegible] J. COULE',

Ventes par le Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Robert Lewis contre *Allison.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge-associé, j'exposerai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi, au café d'Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres. DEUX LOTS DE TERRE, savoir : Le lot No. 3 mesurant 51 pieds de face à la rue Apollon, sur 180 pieds de profondeur, et le lot No. 24, a 51 pieds de face à la rue Cours des Dryades, sur 180 pieds de profondeur faubourg Delore—Saisis dans l'affaire ci-dessus.

18 mars. Ls. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Contre L'EMPLACEMENT N°. deux, dans l'Pilet N°. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. sept, dans l'Pilet N°. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. cinq, dans l'Pilet N°. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. six, dans l'Pilet N°. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. sept, dans l'Pilet N°. soixante-quatorze, dont le propriétaire est inconnu.

Les mêmes *contre* l'emplacement N°. quatre, dans l'Pilet, No. quatre-vingt-cinq, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu

EN vertu de divers writs de fieri facias, à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge-associé de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, et rendus contre les emplacemens ci-dessus, j'exposerai en vente le Mardi septième jour d'Avril 1829, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, les emplacemens ci-dessus énumérés.

Cette crise étant la seconde et dernière, lesdits emplacemens seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à un crédit de douze mois, avec cinq pour cent d'interêt du jour de la vente, l'acquéreur donnant billet et securité sur la propriété vendue, jusqu'à parfait payement, conformément à l'acte intitulé " acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des Cours de cet Etat et pour d'autres objets. "

25 mars L. DAUNOY, Marshal

AFIN que le Directeur puisse offrir au public pour la classe prochaine un prospectus brillant des petits lots, ce qui doit toujours avoir lieu dans les *Loteries du Système de Pair ou Non*, où les lots sont plus nombreux que les blancs.

Si l'on examine tout autre Loterie tirée différemment, dont le plan consiste en 10,000 billets, on verra que les blancs surpassent de 2,000 le nombre des lots gagnans, à savoir : 4000 lots gagnans et 6000 blancs, et ainsi de suite où les Loteries sont plus fortes ; tandis que dans le prospectus suivant les Lots Gagnans surpassent de 800 le nombre des blancs, savoir : il y a 5400 lots gagnans et seulement 4600 blancs ; et comme chaque deux billets, pourvu qu'ils soient pair ou impair, sont garantis de gagner un lot, chose qui n'arrive dans aucune autre Loterie, le Directeur se flatte que la distribution splendide et avantageuse du tirage prochain, qui est de QUARANTE MILLE PIASTRES, recevra une approbation générale.

SEPTIEME CLASSE

De la Loterie

De l'Eglise Evangélique Française

Dont le Tirage aura lieu le Avril 11 1829.

D. MALCOLM—DIRECTEUR.

Système populaire de

PAIR OU NON.

5400 lots gagnans et seulement 4600 blancs

Aucun Gros Lots n'ayant été tiré, ils sont conséquemment sujets à sortir dans ce tirage.

☞ Un paquet pourrait gagner tous les gros lots.

—PROSPECTUS :—

1	prix	de	$ 6,000
1	"	"	3,000
1	"	"	2,000
1	"	"	1,800
1	"	"	1,500
1	"	"	1,200
1	"	"	1,000
1	"	"	755
2	"	"	500
9	"	"	225
18	"	"	80
27	"	"	40
36	"	"	25
100	"	"	10
100	"	"	7
100	"	"	5
5000	"	"	3
5,400	Lots		
4,600	Blancs.		
10,000	billets, à $4, est		$ 40,000

Les billets seront vendus au prix du prospectus, pendant les dix premiers jours.

S'adresser au

BUREAU DU DIRECTEUR,

D. Malcolm;

Rue de Chartres, No. 54, ou

Au Bureau de la Roue de Fortune,

Rue de Chartres, No. 86.

N. B. La 8e. et la 9e. classe seront tirées le 6 et le 27 de Mai 1829. 24mars

---

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.

10 Jan. F. DEBERGUE.

EN debarquement du navire *Roxelane* de bordeaux et à vendre par D. G. Borduzat & Co. rue Royale N°. 108.

Une pipe vieille eau-de-vie de Cognac, et d'importations antérieures.

Gants de peau assortis, pour homme et pour femme.

Bas de soie pour femme bordés à jour

Souliers pour femme, en prunelle, maroquin et satin.

Robes de cote pailli, lithographiées.

Cote pailli.

Papier français, assorti en diverses qualités.

Barriques de vin rouge de divers crus.

Huile en panier, vins en caisse, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et anizette en panier. 25 nov

---

AVIS.

ATTENDU qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la succession de John H. Johnson, demandant que l'obligation souscrite le vingt-troisième jour d'Août 1815, par ledit John H. Johnson, comme Juge de Paroisse pour l'ancienne Paroisse de Féliciana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fut levee et annullée.

Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdits engagemens ne seraient pas annullés et les hypothèques légales qui en résultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce troisième jour de Janvier mil-huit cent vingt-neuf et dans la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur.

GEORGE A. WAGGAMAN,

20 janvier—1m *Secrétaire d'Etat.*

AVIS est donné par le présent que le soussigné a été dûment nommé curateur des biens de feu William H. Hays, décédé. En conséquence, toutes les personnes ayant des réclamations contre le dit défunt, où contre ses biens, sont avertis de se présenter de suite pour le règlement ; et toutes celles qui doivent à sa succession

16 février. 5t.

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en debarquement des navires Henry-Astor et Roxelane, de Bordeaux :

Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy)
Vin rouge en barriques divers crus,
Vinaigre blanc 1ère. qualité,
Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons,
Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne,
Do. do. 1ères. Graves par caisses de 24½ bouteilles,
Vin rouge en caisses, Chateau-Margaux, St. Julien &c
Do. do. Gruau Larose, Leoville, Chateau Lafitte par caisses de 12 bouteilles et 24½ bouteilles,
Vivres conservés, tels qua Sardines crues au beurre et à l'huile, Franboises, Cerises, Fraises, Abricots, Coings &c.
Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyon, Prunes par 10/00 de caisse,
Liqueurs par caisses de 12 bouteilles.
Fil à voile par pelottes de 10 à 20 à la liv,
Fil à seine par écheveaux,
Fil de Rennes blanc, fin,
Lignes de pêche,
Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferrements

De plus, en magasin—Vin de Champagne mousseux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles. 21 nov

---

LA Société qui a existé entre A. L. Oger et Jn. Bte. Neuville Durel, sous la raison Oger & Co. est dissoute d'un consentement mutuel, à partir du 5 Janvier dernier. Les personnes à qui il serait dû, sont invitées à présenter leurs comptes dans le plus bref délai au sieur A. L. Oger, liquidataire.

Nouvelle-Orléans, 18 Février 1829.

A. L. OGER.

NEUVILLE DUREL.

Nota. Ledit sieur Oger continuera toujours le même genre d'affaires, sous la nouvelle raison. A. OGER & Co. 20 février—3

LIBRAIRE D'OCCASION.

HISTOIRE Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'a tems actuel, cent vingt volumes in 8°, bien reliés prix $100.

Œuvres completes de voltaire, cinquante six volumes prix, $50.

S'adresser à l'Editeur de cette feuille 26 fév.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

LE prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $8 50 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner pendant la semaine prochaine, TRENTE-QUATRE onces de pain pour un escalin.—Nlle.-Orléans, 6 Mars 1829.

7 Mars *D. PRIEUR*—Maire.

VINAIGRE, HUILE de Bordeaux et Fruits à l'eau-de-vie, à vendre par

8 mars D. G. BORDUZAT, 108, rue Royale

TALLOW & WHISKEY—100 bbls hard Tallow, 70 do Whiskey, for sale by

D. WM. JOLLET.